

Programme fédéral 2018-2019

REGLEMENT TECHNIQUE

P 20 (ancien programme)

Suppression de l'article 14.4.4

P 24(ancien programme)

Paragraphe **Fautes de réception (tous les éléments y compris les sorties)**

Mouvements pour maintenir l'équilibre :

Ajouter : (pas de cumul si chute)

Mouvements supplémentaires des bras , ou du buste, déséquilibre

Supprimer : (pas de cumul si chute)

Nouveau Programme P24

Fautes de réception (tous les éléments y compris les sorties)					
Déviaton par rapport à l'axe de réception	chq f.	x	x		
Jambes écartées à la réception	chq f.	x			
Ouverture du corps insuffisante après groupé ou carpé, avant la réception	chq f.	x	x		
Mouvements pour maintenir l'équilibre : (pas de cumul si chute)	Ne pas dépasser 0.80 pt s'il n'y a pas eu chute				
• mouvements supplémentaires des bras, ou du buste, déséquilibre	chq f.	x	x		

Paragraphe **Divers FSCF**

Paragraphe non coté non réalisé (totalement ou partiellement) ou aidé

Supprimer : cf. article 14.6

Ajouter : 0.10 par tiret – max 0.80 par paragraphe

Nouveau Programme P 24

Divers FSCF					
Mauvaise annonce du degré (Barres, Poutre, Sol et Saut)	Notation du degré exécuté (Note D) et pénalité de 0.80 pt sur la note E				
• Aînées/ Jeunes	SP				
• Poussins	SP				
Pas d'annonce de saut	Le juge ne doit pas laisser sauter la gymnaste sans connaître le degré				
Saut exécuté avant le signal des juges	Le saut est à refaire : SP				
Faute de terminologie (choré/liaison) ou fautes de texte	chq f.	x			
Elément coté non exécuté ou aidé	Annulation de la valeur de l'élément sur la note D + pénalité de 3 pts sur la note E				
Paragraphe avec élément coté : absence d'un tiret	chq f.	x			
Paragraphe non coté non réalisé (totalement ou partiellement)	chq f.	x (par tiret)			Max 0.80 pt (paragraphe)

P 25(ancien programme)

Paragraphe **Divers FSCF**

Pour les éléments au choix

Option différente après chute en B,P,S Perte de la valeur de l'élément sur la note D + ftes d'exécution sur la note E **Ajouter :sur les 2 éléments**

Nouveau programme P 25

FAUTES		Petites 0.10 pt	Moyennes 0.30 pt	Grosses 0.50 pt	Tès grosses 0.80 pt et +
Aide des mains non autorisée (relevé de roulade AV, grand écart ...)	chq f.		x		
Élément supplémentaire (élément qui n'existe pas dans le degré concerné)	chq f.				0.80 pt
Élément mal exécuté, sans chute et recommencé				x	
Tout élément chuté peut être recommencé sans pénalité pour élément supplémentaire					
Pour les éléments au choix :					
• option différente après chute en Barres, Poutre et Sol					Perte de la valeur de l'élément sur la note D + fautes d'exécution sur la note E sur les 2 éléments

P 26(ancien programme)

Paragraphe **Comportement de la gymnaste sur note finale**

Irrégularités aux agrès

Supprimer :

Ne pas utiliser la protection tremplin lors des sauts par rondade

P 28(ancien programme)

Paragraphe **Les Juges**

2^{ème} échelon ((avec examen) : à partir de 16 ans : du 2^{ème} au 5^{ème}

Remplacer : 16 ans par 15 ans